

# Bonnétage



## Bulletin Municipal 2024







***Vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux  
municipaux***

***Le samedi 11 janvier 2025 à 11h00  
au bâtiment Pôle Enfance***



***Au cours de cette cérémonie, un cadeau de naissance  
sera remis à chaque nouveau-né de 2024 ainsi qu'un petit  
présent à toutes les personnes âgées de plus de 80 ans.***

***Nous partagerons ensuite tous ensemble le verre de  
l'Amitié***

***Nous invitons tout particulièrement les nouveaux  
arrivants de l'année afin de leur souhaiter la bienvenue  
dans notre village.***

***N'hésitez pas à nous rejoindre !***



# SOMMAIRE

- le mot du maire	Page 1
- les commissions	
* Bâtiments	Page 2
* voirie Espaces Verts	Page 3
* assainissement	Page 4
* Urbanisme	Page 5
* Forêts	Page 6
* Ecole	Page 7
* Péricolaire	Page 9
* CCAS	Page 10
* Fêtes et Cérémonies	Page 10
- Informations générales Projets	Page 12
- informations générales Budget	Page 14
- Informations générales Etat Civil	Page 15
- Informations pratiques	Page 16
- Les Associations	Page 21
- Et si Fresnes m'était conté	Page 32
- Le jeu : Connaissez-vous votre village	Page 35





Chères citoyennes, chers citoyens,

Dans un contexte où les défis sont nombreux et les attentes des habitants croissantes, notre commune s'engage résolument dans une démarche de développement durable, tout en cherchant à offrir des services de qualité, adaptés aux besoins de chacun. C'est dans ce cadre que nous souhaitons partager nos priorités pour l'avenir de notre territoire.



Le développement des services publics constitue l'un des enjeux majeurs de notre action. Nous œuvrons sans cesse pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de proximité : école, santé, transport, espaces publics... Chaque projet est pensé dans le respect de l'équilibre entre les besoins exprimés par la population et les impératifs de notre budget communal. Les services doivent évoluer pour mieux répondre aux attentes des villageois, mais également se réinventer afin de garantir leur pérennité.

L'équipe municipale va donc cette année lancer deux grands chantiers :

- ✚ La rénovation du bâtiment « Vermot » avec l'installation notamment d'une médiathèque et de cellules commerciales accueillant de nouveaux services
- ✚ Le lancement du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire dans les locaux d'AC Automation

L'autre grand défi que nous devons relever concerne la transition écologique. Face aux enjeux environnementaux de plus en plus pressants, nous avons l'obligation d'agir pour préserver notre cadre de vie et préparer l'avenir. Cela passe par une gestion responsable de nos ressources, la réduction de notre empreinte carbone, et la promotion de solutions durables. Nous savons que ces décisions, parfois difficiles, sont cruciales pour l'avenir de nos enfants mais également de notre village.

Nous avons la chance d'être au cœur du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger et de pouvoir nous appuyer sur les ressources notamment humaines qu'il compte pour nous aider à mener à bien nos projets.

Dans le cadre du PNR, nous accueillerons sur notre commune de dispositif, « hors des murs ».

Cette action consiste à accueillir des étudiants en master d'école d'urbaniste et de paysagiste durant deux séjours d'une semaine. Ils effectueront un travail d'étude sur le développement de notre commune prenant en compte les enjeux de pression foncière et de préservation de notre cadre de vie.

Comment continuer d'accueillir de la population en maintenant notre qualité de vie et en favorisant l'intégration des nouvelles populations ?

Ils seront sur notre commune la dernière semaine de janvier, n'hésitez pas à échanger avec eux si vous les croisez. Des moments de discussion et de restitution avec la population seront organisés au cours de leurs deux séjours sur la commune.

La vie associative, quant à elle, occupe une place essentielle dans notre commune. Nos associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou de solidarité, sont des piliers de la cohésion sociale. Elles participent à la vitalité de notre village, en créant des liens entre les habitants et en offrant des activités enrichissantes pour tous. Le soutien à la vie associative reste une priorité. Je tiens à saluer leur engagement et même leur association pour proposer des animations toujours plus belles, comme le Marché de Noël il y a quelques semaines.

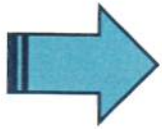
Cependant, ces ambitions doivent être portées par un cadre financier rigoureux. Nous sommes tous conscients des contraintes budgétaires qui pèsent sur nos finances locales. L'équilibre entre l'amélioration des services, les investissements nécessaires pour la transition écologique, et la maîtrise des dépenses publiques est un exercice complexe mais indispensable. C'est pourquoi chaque décision prise est réfléchie pour maximiser l'impact tout en optimisant les ressources disponibles. Notre engagement est d'agir avec responsabilité, transparence et solidarité, en veillant à ce que l'avenir de notre commune soit à la fois serein et durable.

Je terminerai en vous souhaitant une excellente année 2025 pour vous et vos familles en vous invitant à profiter de ces moments précieux des fêtes de fin d'année.

Avec toute ma détermination,  
Valérie PAGNOT



# Les Commissions



## Commission Bâtiments



Eh bien commençons ce tour des commissions avec celle qui occupe le plus l'équipe municipale : les Bâtiments !

1. La mairie : Depuis de nombreuses années l'entrée de la mairie suscite bien des discussions au sein du conseil municipal. Après des réparations plus ou moins « heureuses », il a fallu se résoudre à prendre le problème à la base et revoir entièrement l'accès de ce bâtiment. L'entreprise Verguet a obtenu le marché pour refaire un palier et des murs granits avec deux jardinets à l'avant. Une rampe d'accès pour mobilité réduite a été aménagée. Les travaux viennent de se terminer et le résultat est vraiment satisfaisant.
2. Petite salle polyvalente : une cuisine de collectivité a été aménagée dans la petite salle derrière la mairie. Cet équipement est plus fonctionnel pour l'accueil d'une centaine de personnes voire plus lorsque les chapiteaux sont loués ou pour les diverses animations du village.
3. Bâtiment Vermot : le toit et les murs ont été désamiantés et entièrement refaits : le toit en plaques de tôle et les murs en bardage bois provenant de la forêt de Bonnétage.

Que va devenir ce bâtiment ?

- Le sous-sol sera toujours destiné aux ateliers municipaux.
- Le rez de chaussée à l'arrière servira toujours au stockage de matériel.
- Quant à la partie avant, elle sera destinée à la création d'une médiathèque et de deux cellules commerciales.
- Une chaufferie bois sera créée permettant de raccorder également la mairie.



Les travaux de la partie avant devrait débuter dès 2025.

4. Maison du CCAS : Les travaux dans la maison du CCAS vont bientôt débuter. Pour rappel, la commune a confié cette maison par bail emphytéotique à Habitat 25 pour la création de 8 logements. Avant le démarrage des travaux, une vente de divers matériaux de récupération a eu lieu en septembre : tuiles, bardages, fenêtres, portes, poutres, escaliers...ont été cédés à divers repreneurs ; le bénéfice de cette vente sera versé au CCAS pour les différentes actions sociales organisées par ce service. **Il reste encore des matériaux disponibles. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie**

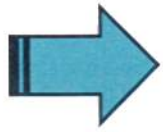
5. Bâtiment AC AUTOMATION : l'entreprise AC AUTOMATION a déménagé dans ses nouveaux locaux au Russey. La commune a racheté ce bâtiment par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier). Cet organisme achète le bâtiment pour le compte de la commune qui a une dizaine d'années devant elle pour le reprendre à son compte.

Pourquoi cet achat ? La commune envisage d'ici quelques années d'y créer une maison médicale. Les élus travaillent actuellement dans ce sens à la recherche de professionnels de santé. A ce jour quelques « pistes » se profilent. Pour l'instant les locaux sont vides et des occupations à titre précaire sont possibles. Si vous connaissez des personnes ayant besoin d'une surface de stockage ou autre, elles peuvent prendre contact avec la mairie





# Les Commissions



## Commission Voirie Espaces Verts



Parlons tout d'abord de la sécurité sur nos routes !

Petit coup de colère : est-il normal que la commune soit obligée d'investir autant d'argent pour des usagers qui ne respectent pas le code de la route ?!!!

Depuis 2023 nous avons créé des plateaux surélevés :

- Sur la route de Pontarlier afin d'éviter de nouveaux accidents au restaurant des Perce Neige. Coût : 38 000 € HT avec la création d'un passage sécurisé pour piétons afin d'accéder aux commerces de la place route de Pontarlier
- A Cerneux Monnot où le flux de voitures important et la vitesse excessive rendaient la vie impossible aux habitants création de 2 plateaux pour un coût de 39 300 € HT



Soit un total de 77 300 € HT afin de faire ralentir les voitures ! Imaginez ce qu'il aurait été possible de faire avec cet argent...

Voilà pour ce qui est réalisé ; mais ce n'est pas fini. Actuellement un essai est en cours sur la rue du Grand Communal pour l'implantation de chicanes. Car là aussi il faut sécuriser : Présence de l'école, de la MAM, du Péricolaire, de la Mairie....autant d'endroits qui font que les piétons sont nombreux.

L'essai semble concluant : à voir maintenant ce que peut coûter l'implantation de deux chicanes....

Puis il faudra faire l'essai Route de Besançon car là aussi les automobilistes semblent oublier que la vitesse est limitée à 50km/h en agglomération.

Vous êtes nombreux à nous demander de faire quelque chose sur telle ou telle rue....mais le conseil municipal essaie de faire au mieux en fonction des contraintes budgétaires....

Parlons maintenant de choses plus légères !

Des élus et des bénévoles ont égayé notre village cette année avec des parterres de tulipes au printemps et des jachères fleuries. Très belle expérience ! les tulipes étaient vraiment magnifiques.

Merci à eux car c'est beaucoup de temps et de travail ; un merci tout particulier à Philippe Ligier qui donne de sa personne et met à disposition son matériel pour les plantations.



Cette petite équipe souhaiterait renforcer ses rangs ! Si vous aimez le jardinage et que vous souhaitez les aider n'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

La place derrière la mairie a connu également quelques aménagements ; de nouvelles tables de pique nique confectionnées à l'initiative du CCAS (voir commission CCAS), des statues de bois dans les souches des sapins abattus l'an dernier ont vu le jour ; une chouette et son petit, un écureuil, un chamois et l'inévitable morille agrémentent le paysage.

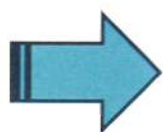




# Les Commissions

Et pour nos petites têtes blondes, le « tacot » est de retour !!! un petit train avec toboggan, tunnel et passerelle vient d'être installé.

La municipalité remercie tous les habitants qui prennent le temps de tondre un petit espace communal devant chez eux ; merci pour cet acte de civisme ; la tonte demande tellement de temps à nos agents que quelques petits bouts de terrain en moins ça compte !



## Commission Assainissement



La compétence assainissement va être transférée à la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Afin de préparer au mieux ce transfert, un état des lieux doit être dressé pour chaque commune. Bonnetage a une situation saine ; le réseau fonctionne bien, la station d'épuration également et le budget est équilibré.

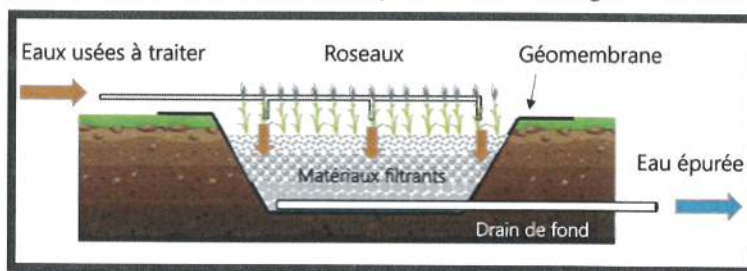
Deux ombres au tableau malgré tout :

- La station d'épuration est en surcharge. La capacité de traitement n'est pas encore à son maximum mais cela pourrait arriver prochainement.
- Le réseau de refoulement de Cerneux Monnot coûte cher en exploitation ; il est très long, les pompes surchauffent et doivent être souvent remplacées.

Au vu de ces difficultés une décision radicale a été prise en concertation avec la Coopérative de Fromagerie de Cerneux Monnot. La fromagerie va réaliser sa propre station de traitement et la commune gèrera les effluents des habitants avec une petite station type roseaux.

Le schéma ci-contre vous montre le fonctionnement d'un filtre à roseaux.

Ces travaux seront réalisés l'an prochain ; ils permettront de libérer de la capacité de traitement pour notre STEP et de supprimer le réseau de refoulement.



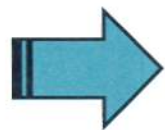
Station type roseau

Chaque année vous recevez une facture au titre de la redevance assainissement. Afin de mieux comprendre ce service il nous a semblé important de vous donner quelques chiffres. L'assainissement c'est 25 000 € d'électricité par an, 1 500 € d'eau, 30 000 € d'enlèvement et de compostage de boues, 8 000 € pour les frais de personnel et environ 6 000 € d'entretien et maintenance....et les seules recettes en face sont la redevance assainissement et la participation des fromageries. Le service doit être équilibré et la redevance dépend bien sûr de nos dépenses de fonctionnement.

L'an dernier, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de la STEP afin de réduire nos charges en électricité ; après une année de fonctionnement (pauvre en soleil !), nous constatons que ces panneaux produisent 25% de l'énergie dont nous avons besoin et nous avons pu revendre 7 700 kWh à EDF (produits et non consommés par la STEP), ce qui représente une économie non négligeable.



# Les Commissions



## Commission Urbanisme



L'année dernière nous vous parlions du SCoT ; ce document a été approuvé en décembre 2023.

Pour rappel, qu'est ce que le SCoT ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Horloger est porté par le Parc naturel régional du Doubs Horloger : il a pour vocation d'assurer la cohérence de l'aménagement du territoire et de prévoir l'organisation de son développement pour les 15/20 années à venir. Les thématiques traitées sont notamment l'habitat, les déplacements, le développement commercial, l'environnement et l'organisation de l'espace.

4 piliers pour le SCoT :



- ☛ Mettre la préservation patrimoine et des paysages au cœur du projet d'aménagement
- ☛ Valoriser les richesses locales en tenant compte de leur vulnérabilité
- ☛ Construire un territoire de montagne dynamique et attractif pour demain
- ☛ Prévoir une urbanisation garante d'un cadre de vie de qualité

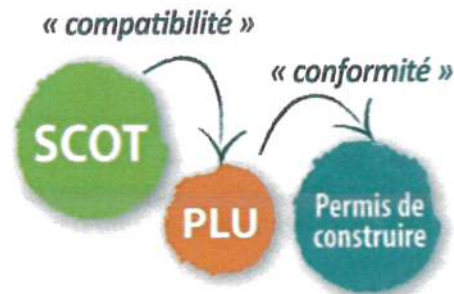
il concerne 68 des 94 communes du Parc, et englobe 3 Communautés de communes : le Val de Morteau, le Plateau du Russey et le Pays de Maïche. Le SCoT dispose d'un pouvoir réglementaire en intégrant toutes les lois et les règles devant s'appliquer dans les documents d'urbanisme locaux, dont la Charte du Parc naturel régional du Doubs Horloger.

Suite à l'adoption du SCoT, nous devons réviser notre PLU ; mais est ce que chaque commune révisera son propre document d'urbanisme ou s'achemine t'on vers un PLUi c'est-à-dire intercommunal au sein de la Communauté de Communes ? La question en est encore au stade de la réflexion.

Cependant il faut bien avoir conscience que la consommation foncière liée à la construction de logements va être fortement encadrée . L'urbanisation au détriment des espaces agricoles et forestiers telle qu'on l'a connue jusqu'à ces dernières années n'est plus possible. La consommation foncière devra être réduite d'environ 50 % d'ici 2044. Il faudra produire des formes d'habitat plus denses et rénover l'existant au maximum.

**Au vu de toutes ces obligations règlementaires, il n'est pas impossible qu'avec la révision du PLU ou la création d'un PLUi, des terrains actuellement constructibles ne le soient plus d'ici quelques années.**

**Il faut que chaque propriétaire foncier possédant des parcelles constructibles aient bien conscience de cet état de fait.**



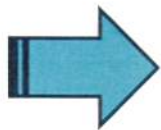
### Autorisations d'urbanisme

Comme chaque année, quelques petits rappels concernant les autorisations d'urbanisme :

- Pour une construction de moins de 20 m<sup>2</sup> une déclaration préalable est nécessaire à déposer en 2 exemplaires en mairie.
- Pour une surface de plus de 20 m<sup>2</sup>, il faut déposer un permis de construire en 4 exemplaires.
- Les formulaires sont téléchargeables sur internet (service public).
- Pour tout dossier, pensez à consulter le règlement et le zonage PLU en ligne sur le site internet de la commune (onglet urbanisme).
- **Et à la fin des travaux n'oubliez pas de déposer en mairie la déclaration d'achèvement de travaux.**



# Les Commissions



## Commission Forêts



Année pluvieuse...

Il n'a échappé à personne que cette année le soleil a été timide voire inexistant, laissant place à une pluie souvent abondante. Cela a permis d'abord aux arbres et notamment à l'épicéa de remettre à plus tard un dépérissement inéluctable. Ce répit a également été propice au sapin.

Bois de la Cornaye Grand Communal



Le volume de bois secs est passé de 1400m<sup>3</sup> en 2023 à 650m<sup>3</sup> cette année.

Comme l'an passé, une coupe de bois verts d'anticipation où le risque de dépérissement était élevé a été réalisée dans le bois de la Cornaye. 700m<sup>3</sup> ont ainsi été marqués et coupés rapidement. Ces bois, triés par qualité, iront pour la fabrication de palettes, pour de la charpente et pour la fabrication des boîtes à Mont-d'or.

Les quantités d'eau tombées ont également pu redonner un peu de vie à nos forêts. Les jeunes arbres

ont fait de belles pousses, les mûriers n'ont jamais été aussi hauts et les cueilleurs de champignons s'en sont donnés à cœur joie.

Les sols se sont gorgés d'eau, posant cependant bien des difficultés : pour les randonneurs les chemins étaient bien souvent boueux et parfois difficiles d'accès après le passage des débardeurs.

Cependant, il faut savoir qu'à bien des endroits les coupes ont été stoppées voire repoussées à une date ultérieure et elles le sont encore aujourd'hui. Le travail en forêt a été limité aux parcelles les moins sensibles modifiant l'organisation des entreprises de bûcheronnage ou les arrêtant de travailler.

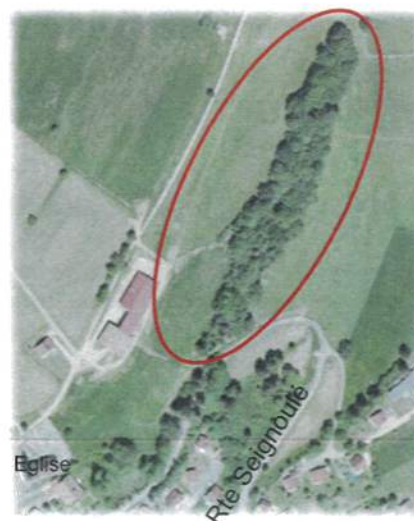
Nos forêts accueillent les randonneurs, chasseurs, vététistes... Tout en produisant des bois de qualité, elles sont également des milieux environnementaux à préserver.

Aux vues des conditions météorologiques de plus en plus capricieuses et face à une demande de bois où la réactivité doit être de plus en plus grande, aux engins plus lourds, à un produit périssable, à une fréquentation de plus en plus importante, une série de mesures déjà mise en place (périodes de coupes, cloisonnements d'exploitation, sentiers pédestres...) devront être respectées plus que jamais pour que chacun puisse toujours trouver en forêt ce dont il a besoin et qu'il ne trouvera nulle part ailleurs.

Hervé Fuster, garde Forestier ONF

**Plantations** : Face au dépérissement de la forêt communale la commission bois a prévu également des plantations subventionnées dans le cadre d'un plan de relance. Le problème est de savoir quoi planter ! Des essais seront réalisés sur environ 9 hectares avec des plants de chêne sessile, de pin Laricio de Calabre, du merisier, du chêne pédonculé et du sapin de Turquie... Mis à part ces essais, le mieux est peut-être de laisser faire la nature et de voir ce qu'elle nous propose....

**Protection de la Hêtraie du Village Haut** : cette hêtraie d'une longueur d'environ 300 mètres sur une largeur de 40 mètres est remarquable ; elle apparaît déjà sur les cartes d'Etat Major de 1838. Certains arbres sont âgés de plus d'un siècle. Mais ils sont fragilisés, de par leur âge tout d'abord mais aussi





# Les Commissions

par le dérèglement climatique. C'est pourquoi afin de les préserver, il est nécessaire de porter une grande attention à l'entretien de ce patrimoine forestier.

**Programme Sensibilis'haies** : Ce projet est porté par la fédération des chasseurs et financé en partie par l'OFB (Office Français de la Biodiversité).



Il s'agit de planter sur un terrain communal une haie de 50m sous la forme d'un chantier participatif avec les acteurs locaux : chasseurs, écoles, élus, associations diverses...

Le projet Sensibilis'haies est un outil de promotion de la haie. Un guide pédagogique et méthodologique, présentant l'intérêt d'implanter des haies, les moyens de s'engager et la bonne façon de gérer les linéaires sur son territoire, seront distribués aux communes partenaires.



Bonnétage s'est donc engagée dans cette opération et c'est ainsi que le 15 novembre dernier, élus, chasseurs et écoliers se sont retrouvés pour planter une cinquantaine d'arbres sur un terrain agricole au Village Bas.

Un deuxième programme verra peut-être le jour l'an prochain !

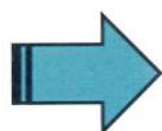
**Création d'un canapé Forestier** : Un canapé forestier est une cabane circulaire faite de branchages empilés entre des pieux plantés en deux cercles. Un adulte peut voir par-dessus, mais pas les enfants, ce qui leur donne vraiment l'impression d'être bien cachés.



Il n'y a pas de toit. En cas de mauvais temps, une corde est tendue entre deux arbres au-dessus de la cabane et une bâche est tirée. A l'intérieur, il y a des petits troncs (ou bancs) qui permettent de s'asseoir ; la paroi protège du vent.

Le canapé forestier est un centre d'activités.

Il est utilisé par l'école, le périscolaire, la MAM, le relais Petite Enfance. Il permet d'y exercer toutes les disciplines scolaires en étant proches de la nature. On y vient pour découvrir la faune et la flore locales, y faire des expériences en nature, jouer, écouter des histoires, pique-niquer, passer un moment loin des écrans. Le canapé forestier répond ainsi à une fonction de la forêt, la fonction pédagogique et de délasserment.



## Commission Ecole



L'année scolaire 2023/2024 s'est terminée par un beau spectacle pour l'inauguration des banderoles qui égayent nos cours de récréation ainsi que la rue de l'école. Tous les élèves ont participé à leur réalisation avec l'aide de deux artistes : Sophie Zazzeroni et Axelle Brétignière..

Durant l'été, l'équipe pédagogique a travaillé sur de nouveaux, beaux et grands, projets pédagogiques pour cette rentrée !



# Les Commissions

Malgré une baisse d'effectif (suite à un départ de 26 élèves de CM2), nous avons gardé notre 7ème classe. Il faudra être vigilant à l'évolution du nombre d'élèves pour garder cette précieuse classe.

A ce jour, l'école de Bonnetage accueille 148 enfants :

- PS 18 MME FAIVRE ET MME BOUCARD
- MS /GS 11 + 9 = 20 MME PILLOT ET MME BOUCARD
- MS /GS 11 + 8 = 19 MME FLORIN
- CP /CE1 15 + 8 = 23 MME GOUVERD ET MME PERNOT
- CE1 / CE2 10 + 13 = 23 MME LAMBERT
- CE2 / CM1 11 + 11 = 22 MME REVILLOT
- CM1/CM2 7 + 16 = 23 M. VIPREY

L'équipe pédagogique est complétée par 2 ATSEM, Mmes Perrin et Ligier, une AESH, Mme Reuille Rompré et un emploi service civique, M. Mourot. Leurs compétences et leurs qualités nous sont d'une grande aide !

Le premier projet mis en place dès le mois de septembre est l'école du dehors. L'animatrice Eloïse Ollivier de l'association Il Forêt V, intervient auprès de tous les élèves une fois par mois environ (10 séances / classe).



Ces séances se déroulent au canapé forestier situé derrière la mairie. Il est aussi un lieu d'accueil pour les enfants gardés par les assistantes maternelles et le périscolaire. C'est un beau projet collectif ! Les bienfaits de ce projet sont nombreux : renforcement du système immunitaire, stimulation de la créativité, de l'autonomie, de l'autodiscipline et de la concentration. Il permet également d'intégrer concrètement des notions abstraites, d'améliorer le comportement social, de stimuler la capacité de coopération et de communication.



Les élèves du CP au CM2 découvrent le milieu maritime et la vie du skipper à travers la course du Vendée Globe. Les dons récoltés, lors du cross de l'école, ont été reversés à l'association Initiatives Cœurs, soutenue par la navigatrice Samanta Davies.

Le théâtre s'invite cette année à Bonnetage. Mme Besançon Sallat Cécile fait découvrir cet art à nos élèves. Les différentes séances échelonnées sur toute l'année scolaire permettront aux enfants de raconter une histoire en mettant en jeu leur voix et leur corps. **Une représentation de leur travail aura lieu le mardi 3 juin à la salle des fêtes de Maïche.**

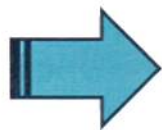


Tout ceci est rendu possible par un investissement collégial : équipe pédagogique et éducative, parents, association des Covillards, municipalité, contribuent à la réussite de ces projets. Merci à tous !

Les élèves et l'équipe pédagogique vous souhaitent une belle et bonne année 2025, pleine de santé et de joie



# Les Commissions



## Commission Périscolaire



Le service périscolaire rencontre toujours un vif succès

- Le matin, une vingtaine d'enfants (dont 7 petits) rejoint le périscolaire entre 6h30 et 8h00 pour prendre le petit déjeuner et pour un temps de jeu avant de regagner l'école
- A midi, 45 enfants (dont 15 petits) mangent à la cantine. Afin d'éviter qu'il y ait trop de bruit les animatrices ont décidé de faire 2 services : les petits mangent en premier vers 11h45 et les grands arrivent une petite demi heure plus tard, ce qui laisse plus de temps à chaque groupe pour manger, jouer et se défouler durant la pause méridienne.
- De 16h30 à 18h00, à nouveau 15 à 20 élèves prennent un goûter dans notre structure, font leurs devoirs et pratiquent diverses activités...



L'équipe d'animation est constituée de 4 personnes :

- Virginie Michaud, animatrice responsable du service
- Tiziana Pierre, animatrice
- Fanny Monnin et Catherine Barthod en renfort à la pause méridienne

En 2023-24 les enfants ont pu fabriquer différents petits bricolages en fonction des saisons et des fêtes, collaborer avec l'école pour certains projets notamment concernant les JO ; En décembre le père Noël a apporté un lot de jeux pour petits et grands.

A la belle saison, des pique-niques ont été organisés sur la place derrière la mairie ou dans les chapiteaux.



Les enfants peuvent bénéficier de la place Bernard Lambert pour des activités sportives ou ludiques, tout comme l'école met à disposition matériel et locaux pour les besoins du service.

En 2024-25, les enfants pourront profiter du canapé forestier tous les vendredis soirs. Nos animatrices ont participé à la création de cet aménagement et ont suivi une formation pour réaliser des activités en pleine nature.

Afin de sortir des sentiers battus et du traditionnel goûter et repas de Noël, un petit spectacle de Noël est prévu avant les vacances avec

l'aide de notre stagiaire, Lucie que nous remercions pour son implication. Bien sûr le Père Noël passera également au Périscolaire !

La commune de Bonnetage a décidé de gérer le service périscolaire « en direct » plutôt que déléguer cette activité à un organisme habilité. C'est beaucoup d'économies, certes, mais c'est aussi beaucoup d'investissement et de temps pour les élus et le secrétariat de mairie. Remercions Christine Arnoux qui chapeaute ce service avec dynamisme, sérieux et bienveillance.

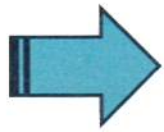
Le conseil municipal s'interroge sur la possibilité de créer un accueil de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires. Un questionnaire a été remis aux familles. Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez le demander en mairie.



A l'issue de cette consultation, si la demande est suffisante, une étude sera lancée mais nous ne pouvons pas vous en dire plus pour le moment.



# Les Commissions



## Centre VCommunal d'Action Sociale

Le CCAS a mené plusieurs actions durant l'année 2024 pour la population villageoise :

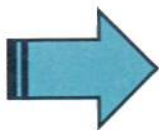


- Une sortie acrobranche pour les jeunes a dû être annulée en raison des conditions météo.
- Un atelier de remise à niveau du code de la route a permis à tous de combler quelques lacunes !!!
- L'atelier jardinage n'a pas passionné les foules ; il a été annulé faute de participants.
- La kermesse malgré un temps maussade a réuni petits et grands autour de jeux en bois et avec la participation de la MAM pour le stand buvette et restauration.
- L'opération Cartes Jeunes a été renouvelée encore cet année avec pour une quarantaine de jeunes
- L'atelier pâtisserie animé par Marie-Christine Orny a rencontré un vif succès
- Fabrication de tables de pique nique : 10 tables ont été fabriquées par un groupe motivé de bricoleurs bénévoles. Très beau travail Messieurs !!! Merci à toute l'équipe ! Certaines ont déjà été installées, d'autres attendent le printemps pour être fixées sur les emplacements prévus.



En 2025, d'autres projets pourraient voir le jour : un atelier « Jeunes Parents » par exemple, ou pourquoi pas des ateliers cuisine, une soirée décoration florale.....Toutes les idées sont les bienvenues....n'hésitez pas à communiquer sur les sujets qui vous intéressent.

Le CCAS c'est surtout un soutien pour les personnes qui rencontrent des difficultés de toute nature (financières, psychologiques, administratives, isolement....) ; n'hésitez pas à prendre contact en mairie si vous souhaitez un rendez-vous.



## Commission Fêtes et Cérémonies



Comme chaque année la traditionnelle cérémonie des vœux regroupait anciennes et nouvelles générations.

En 2024 nos aînés de plus de 80 ans ont reçu de la part du CCAS un bon cadeau à dépenser dans les magasins du village. Cette formule a été très appréciée et sera renouvelée.

La fête des mères a été célébrée à l'Etang du Moulin ; la météo capricieuse ne nous a pas permis de prendre l'apéritif dehors mais la soirée n'en a pas été moins festive.



# Les Commissions

Dans le courant de l'année, nous avons pu célébrer la famille Vauthier à deux reprises : Blandine a fêté ses 90 ans et nous a réservé un accueil plus que chaleureux en présence de toute sa famille.



André et Anne-Marie, quant à eux ont fêté leurs 65 ans de mariage entourés de leurs quatre fils. Après lecture de l'acte de mariage datant du 22 août 1959, tout le monde a partagé le verre de l'Amitié.

En septembre nous avons eu la joie de nous rendre à Fresnes en Woëvre et de retisser des liens avec notre commune jumelée (voir l'article en fin de bulletin). Nous avons reçu un accueil exceptionnel. Bonnetage a fait cadeau à Fresnes d'une horloge et en retour nous avons reçu un superbe tableau de la commune de Fresnes ; nous les recevrons à notre tour en juin 2025.



En octobre, nos Aînés ont pu se retrouver pour un repas convivial au Restaurant des Perce Neige. Ces moments de rencontre et d'échange sont importants pour toutes les générations et nos joyeux retraités l'ont bien compris !



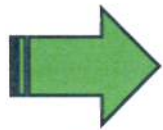
Nouvel anniversaire en novembre pour les 90 ans de Marie-Louise Guillaume. Petit goûter partagé avec Mme le Maire et la famille.



Un grand merci à toutes les associations qui oeuvrent toute l'année pour créer des animations, pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre. C'est beaucoup de temps et d'investissement mais tous ces moments de convivialité et de partage servent à maintenir le lien social au sein de notre collectivité. Encore Merci !



# Informations générales - Projets



## Villages d'Avenir

### Villages d'avenir

1<sup>RE</sup> VAGUE – LAURÉATS 2024



Villages d'avenir est un programme qui s'adresse aux communes de moins de 3500 habitants. Piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du plan France Ruralités, il vise à accompagner les plus petites communes dans la réalisation de leurs projets de développement. En décembre dernier, notre commune a été sélectionnée dans ce programme après avoir posée sa candidature.

La municipalité pourra être accompagnée pour tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou amenant une dynamique nouvelle dans la commune, et les projets ne manquent pas : médiathèque, cellules commerciales, maison médicale, rénovation de l'école, plantations en forêt, sécurité routière...

Un **Chargé de mission** assistera la commune dans ses projets. Cette personne sera un appui pour faire avancer nos projets auprès de l'ensemble des services de l'Etat et des collectivités.



## Médiathèque



Eh bien justement, parlons de projets....Comme indiqué dans l'article concernant la commission bâtiments, le conseil municipal a l'intention de créer une médiathèque dans le bâtiment Vermot.

Tout d'abord qu'est-ce qu'une médiathèque ?

- C'est un espace de lecture (sur place ou à emprunter)
- On y trouve également tous les supports médiatiques : films, musique, revues...à consulter ou à emporter
- On peut y installer un espace de jeux y compris jeux vidéo.
- Il est possible d'emprunter de louer ou de disposer d'expositions en tout genre
- Les associations peuvent s'y retrouver également, organiser des réunions, des rencontres
- Des activités peuvent être proposés (club de scrabble par exemple, yoga, tricot, jardinage...)

**En résumé C'est un lieu de culture, d'échange de rencontres et de convivialité**

L'implantation d'une médiathèque peut être largement subventionnée par la DRAC et le département mais certaines conditions doivent être remplies notamment, avoir une surface de 100 m<sup>2</sup>, créer un emploi de bibliothécaire à 80%, avoir un budget d'acquisition de 2 € par habitant et une ouverture au public de 8 heures minimum hebdomadaires.

En l'état actuel des choses, le conseil municipal a délibéré pour créer une médiathèque et l'emploi correspondant (aidé à 75% pendant 3 ans et 50% pendant 2 ans). Cependant il faut s'assurer que tous les financements prévus en 2024 seront maintenus en 2025.



## Maison médicale

Comme indiqué également dans l'article de la commission bâtiments, la commune a racheté le bâtiment AC Automation avec pour ambition d'y implanter une maison médicale.



Ce projet n'était pas réellement dans les priorités du moment mais les choses évoluent !



# Informations générales - Projets

En effet, après quelques rencontres avec des professionnels de santé, dont une kinésithérapeute, une ergothérapeute, une sage-femme et une étudiante en médecine générale, nous pourrions trouver là le noyau pour créer notre maison médicale...

Le projet n'en est qu'à ses balbutiements, mais nous devons nous battre pour le faire aboutir.

**C'est pourquoi si vous connaissez autour de vous des professionnels de santé, des étudiants en médecine, infirmiers, etc... qui souhaitent s'installer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.** Nous avons besoin de l'aide de tous pour pallier à la désertification médicale en zone rurale. Il ne faut pas que cela devienne une fatalité.



## Atelier Hors les Murs

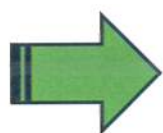


Les ateliers « Hors les Murs consistent à mobiliser des équipes d'étudiants de disciplines différentes (développement local, sociologie, urbanisme, architecture, économie, agronomie, paysage...) pour élaborer avec les acteurs locaux un projet de développement à l'échelle d'une commune et de son bassin de vie.

Le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger nous a donné l'opportunité d'accueillir un atelier Hors les Murs du 20 au 25 janvier 2025. 24 étudiants de Paris et Angers et 4 professeurs vont travailler sur notre commune.

Les étudiants seront immergés toute la semaine dans notre village. Ils dresseront un état des lieux, entreront en contact avec les acteurs locaux, c'est-à-dire : les élus, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les associations, les habitants. Ils élaboreront ensuite un diagnostic et quelques esquisses d'orientations étudiant les possibilités de développement et d'aménagement de notre commune. Bref cette étude nous permettra d'avoir un regard neuf et innovant concernant notre commune.

Les travaux seront présentés en fin d'immersion devant le conseil municipal et la population.



## Atelier de Bénévoles - Vierge du Village Bas



Nous avons la chance à Bonnétage d'avoir des équipes de bénévoles dévouées et dynamiques qui ne demande qu'à œuvrer pour embellir le village et entretenir le patrimoine. Après avoir restauré l'église de Cerneux Monnot, pendant plusieurs années nos bénévoles se sont attaqués à la restauration de la Vierge du Village Bas.



Vaste programme : après l'avoir détachée de son socle, elle a été installée dans le garage communal

du Village Bas où elle a été sablée puis repeinte ; les grilles, plaques et pierres ont été nettoyées et rénovées puis notre Vierge Marie avec un serpent à son pied a rejoint son piédestal...

Une inauguration a eu lieu le 15 août sur place en présence de la paroisse, des bénévoles et habitants du village Encore merci à cette équipe formidable !



# Informations générales - Projets

DEPENSES		RECETTES	
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>595 950 €</b>	<b>PROD.DOMANIAUX</b>	<b>185 175 €</b>
Fournitures scolaires	7 555 €	Coupes de bois	162 335 €
Fioul	15 135 €	loc communaux/chasse/CCAS	11 940 €
Electricité. Eau	59 880 €	Droit place marché	2 300 €
Frais timbres.Téléphone	6 030 €	Red occupation domaine public	8 600 €
Fournitures bureau	685 €	<b>PROD.EXPLOITATION</b>	<b>84 410 €</b>
Fournitures diverses	490 €	Red assainissement collectif	55 965 €
Personnel+charges	305 610 €	Red assainissement Fromagerie	28 445 €
Indemnités maire+Adjoint+charges	48 375 €	<b>CONTR. DIRECTES</b>	<b>420 990 €</b>
Assurances	11 605 €	Produits taxes locales directes	293 480 €
Impôts fonciers	19 540 €	Fonds Comp TH TF TP	20 655 €
Frais de garderie (ONF)	4 915 €	Compensation Cté Com(part prof)	106 855 €
Transports scolaires + Voyage Fresnes	10 080 €	<b>DOTATIONS RECOUV</b>	<b>712 900 €</b>
Périscolaire (repas et goûter)	41 790 €	Dotations Etat	83 000 €
Subventions	4 750 €	Part.frais scolarité communes	48 450 €
Documentation Cotisations .Annonces	2 550 €	Loyers+loc.salles	43 560 €
Fêtes et cérémonie+(cadeaux CCAS)	16 175 €	Fonds compensation TVA	49 745 €
Carburant	3 580 €	Remboursement assurance	74 465 €
Produit entretien	3 215 €	Taxe addit.Droit de mutation	33 225 €
Location matériel+copieurs	3 475 €	Taxe aménagement	520 €
Fournit asainissement + entretien	3 960 €	TCFE (Taxe electricité SYDED)	6 045 €
Compostage+analyses de boues.Epuration	14 985 €	Part.Transport scolaire	3 250 €
Poubelles	1 840 €	Subventions	258 195 €
Honoraires + intervenants école	8 685 €	Primes aides projets école	10 705 €
Formations	420 €	Facturation périscolaire	72 900 €
Bibliothèque	390 €	Subv CAF périscolaire	14 575 €
Vêtements de travail	235 €	Recouvrements divers	4 095 €
		Dotation aménités rurales (PNR)	10 170 €
<b>PRETS- PARTICIPATION</b>	<b>124 029 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 327 665 €</b>
Prêts capital	82 195 €		
Prêt intérêts	14 255 €		
Frais scolaires+piscine	6 950 €		
Très Haut Débit	5 055 €		
CUMA	2 245 €		
Prélèvement Fonds péréq.Ressources	5 615 €		
Participation département Gestion informatique	1 054 €		
EPF (intérêts bâtiment AC Automation)	4 520 €		
Participation PNR	2 140 €		
<b>TRAVAUX/ENTRETIEN</b>	<b>620 150 €</b>		
Entretien/Achat matériel	9 920 €		
Entretien bâtiments	13 795 €		
voirie:entretien, déneigement,fleurs ...	29 250 €		
Eclairage public (LED)	5 925 €		
Travaux en forêt+bucheronnage	42 580 €		
Accès Mairie (acompte)	13 580 €		
Cuisine petite salle	13 700 €		
Informatique école	4 420 €		
Bâtiment Vermot	262 870 €		
Plateaux surélevés Cerneux Monnot	49 970 €		
Ecole	8 850 €		
Bâtiment périscolaire/MAM- solde	94 325 €		
Cimetière	33 655 €		
Schéma directeur assainissement	9 600 €		
Divers voirie	16 365 €		
Mobilier mairie	4 985 €		
Jeux place mairie	6 360 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 340 129 €</b>		

Le solde est prélevé dans l'excédent de fonctionnement





# Informations générales - Projets

## Etat Civil 2024

### Naissances :

- ✓ Sarah PEREIRA née le 24 janvier, fille de Tony Pereira et Aurore Richard, rue du Grand Communal
- ✓ Gaël CHOPARD, né le 25 janvier, fils d'Alexandre Chopard et Fanny Boinot, rue du Pré Laty
- ✓ Agathe HENRISEY, née le 31 mars fille de Samuel Henrisey et Aurélie Gay , Les Fourgs
- ✓ Rose VERGUET, née le 18 juillet, fille de Florent Verguet et de Théodora domiciliés route du Village Bas
- ✓ Lucy AGNIEL, née le 21 août, fille de Grégory Agniel et d'Emmanuelle Deprado, rue du Grand Communal
- ✓ Ayrton CANTIN, né le 28 septembre, fils de François Cantin et de Mélinda Aubry, route de Pontarlier



### Mariages



- ✓ Thomas Boissenin & Candice Chevalier le 02 février 2024
- ✓ Romain Desloover & Christine Glasson le 18 mai 2024
- ✓ Florian Ratte & Elodie Martin le 20 juillet 2024
- ✓ Julian Cerutti & Hsin-Yu Lee le 24 août 2024
- ✓ Gérald Cattin & Elise Barat, le 21 septembre 2024



### Décès

- ✓ Jean-Claude Ligier, le 5 janvier 2024
- ✓ Marie-Thérèse Renaud née Guillaume, le 9 janvier 2024
- ✓ Marie-Louise Petit, née Chopard-Lallier, le 1<sup>er</sup> mars 2024
- ✓ Raymonde Tournier née Mainier, le 7 avril 2024
- ✓ Pascale Guillaume, née Arnoux, le 18 avril 2024
- ✓ Lucine Boillon, le 25 aout 2024





# Informations pratiques



**Cette année, Bonnétagé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025**

Comment ça se passe ?



Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Notre commune sera divisée en deux districts séparés par la RD41 (route de Besançon) : ci-dessous, nos agents recenseurs et la liste des quartiers ou hameaux dans lesquels ils interviendront :

## **District 1 :**



**Village Haut  
Village Bas  
Longe Seigne  
L'Etang du Moulin  
Le Petit Communal  
Route de Besançon  
(côté droit dir. Le Luhier)**

**Agent recenseur : Claude PRETRE**

## **District 2**



**Grand Communal  
Les Vuillemenots  
Les Fourgs  
Grand Pré/Grand Clos  
Cerneux Monnot  
Les Jean-Mois  
Les Guinots  
Les Marchands**

**Agent Recenseur : Tiziana PIERRE**

Pour toute question vous pouvez contacter la mairie : **03.81.68.91.61 mail : [mairie@bonnetage.fr](mailto:mairie@bonnetage.fr)**

**Cette année, notre commune est concernée par l'enquête Familles.**

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ?



# Informations pratiques

Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple...Autant de données sociétales intéressantes pour l'INSEE afin de mieux comprendre l'évolution de la cellule familiale.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement. Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

## Confidentialité des réponses :

Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Aucune autre structure ne peut exploiter vos réponses



ENQUETE FAMILLES

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent **de construire l'avenir en déterminant le budget des communes** et les participations de l'État, de définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, d'**identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.)

Pour toute question la mairie reste à votre disposition

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez à nos deux agents recenseurs

Et n'oubliez pas de répondre

Merci !



## Application Intramuros



Notre commune a adhéré à l'application INTRA MUROS. Cette application

permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Les administrés reçoivent des notifications sur leur smartphone pour des événements, des animations, des informations, des alertes etc...

Il est possible de recevoir également les informations des communes voisines qui communiquent via cette application

Il est également possible de signaler un problème, un incident, etc...

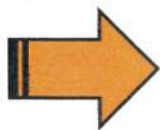
**Nous vous encourageons vivement à télécharger cette application sur les plateformes "Google Play" ou "App Store". Beaucoup d'informations transiteront désormais par cette application.**

A vous ensuite de vous abonner à la ou les communes de votre choix et de votre bassin de vie.





# Informations pratiques



## Espace France Services

Depuis début septembre, Morgane est nouvellement en poste à France Services pour compléter (à mi-temps), Hasnia et Aurélie déjà présentes depuis un peu plus de 4 ans.

Cette année, nous avons accueilli jusqu'au 31 octobre : 3 650 personnes que ce soit pour des demandes sur l'ANTS, la retraite, la CPAM, CAF, France travail, France Connect, le logement, le droit, l'accès informatique, les impôts, la MSA ou toutes autres aides dans toutes les démarches administratives.

A cela s'ajoute 4 170 personnes pour les CNI/passeports ; ce qui fait un total de 7820 personnes rencontrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.



**Identité numérique :** Vous pouvez aussi vous rendre dans nos services pour faire valider votre identité numérique (sans RDV aux horaires d'ouverture). Vous pourrez ainsi avoir votre nouvelle carte d'identité et votre permis sur une application de votre téléphone.

### **Permanence de la Maison de l'habitat sur le mode de chauffage :**

Lors de la conférence sur le thème du chauffage le jeudi 3 octobre, nous avons eu l'intervention de Mr Benoit Galmiche de la maison de l'habitat. Il nous a présenté les thèmes suivants : les différents systèmes de chauffage, pourquoi changer de chauffage et les aides dont on peut bénéficier. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez prendre rendez-vous directement sur le site de la maison de l'habitat pour les permanences suivantes qui ont lieu au Russey .



### **Rappel des horaires d'ouverture**



Lundi	10h00 - 19h00
Mardi	8h00 - 16h00
Mercredi	8h00 - 15h00
Jeudi	10h00 - 18h00
Vendredi	12h00 - 15h30



France  
services

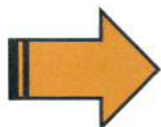
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ESPACE  
FRANCE SERVICES  
du Plateau du Russey

Tél. 09 82 81 55 10

[maisondesservicesdurussey@gmail.com](mailto:maisondesservicesdurussey@gmail.com)

[www.cc-russey.fr](http://www.cc-russey.fr)



## Travaux de bricolage

Nous vous rappelons les dispositions de l'arrêté préfectoral concernant les horaires à respecter pour les travaux bruyants. L'utilisation de matériel pouvant provoquer des nuisances sonores est réglementée. Il s'agit notamment des tondeuses à gazon, des débroussailluses, des souffleurs de feuilles, des coupe-bordures, des tronçonneuses, des taille-haies ou encore des broyeurs de végétaux.

Dans le Doubs voici les horaires autorisés (ARRETE N°2005 1904 01841) :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Merci de respecter ces horaires





# Informations pratiques



## Mission Locale Haut Doubs

Mission  
Locale  
Haut-Doubs

Le Réseau  
des Missions  
Locales BFC

[milohautdoubs@milobfc.fr](mailto:milohautdoubs@milobfc.fr)  
03.81.46.54.61

La mission Locale accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour :

- La recherche d'emploi
- L'orientation
- Les formations
- La mobilité : transports, permis de conduire...
- La santé : accès aux soins, couverture sociale, bilan de santé
- Logement : trouver de quoi se loger, aides possibles...
- Coup de pouce financier : aide d'urgence, besoin pour un projet spécifique

La Mission Locale collabore avec tous les partenaires sociaux, les entreprises, les services publics, les communes et Communautés de Communes.



Actuellement La Mission Locale met en place son nouveau service : **le Mil'Ô Doubs**. Ce bus itinérant est conçu pour se rendre dans les territoires les plus éloignés afin de rencontrer les jeunes ainsi que les acteurs de vos Communautés de Communes, y compris les entreprises locales.

Ce bus permet un accueil avec un espace collectif et un espace destiné aux entretiens individuels. Il y a

également un cyber espace avec accès à Internet, des jeux ludiques et éducatifs, un casque de réalité virtuelle, un simulateur de conduite...

Les dates de passage de Mil'Ô Doubs ne sont pas encore connues ; mais nous ne manquerons pas de communiquer à ce sujet dès que possible



## Parc Naturel Régional du Doubs Horloger

Le PNR, c'est 94 communes adhérentes soit 58 668 habitants pour un territoire de 103 918 ha.

Ses missions sont les suivantes :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique social et culturel
- L'accueil, l'éducation et l'information du public
- L'expérimentation et l'innovation.



Quelques exemples des actions menées en 2023-24 : le plan doux horloger (pistes cyclables), la mise en place du SCOT, le programme de plantations de haies, valorisation des belvédères, lutte contre la pollution lumineuse, renforcement du covoiturage, éducation à l'environnement (programmes éducatifs).

Retrouvez le fonctionnement, toutes les actions et l'actualité du parc sur : <https://www.parc-doubs-horloger.fr/>



# Informations pratiques

## Arrêt réseau téléphonique traditionnel

Le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous est sur le point de disparaître. L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre », support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.



Cet ancien réseau est remplacé par la fibre optique qui dessert déjà notre commune.

Afin d'anticiper l'arrêt de votre ancienne ligne téléphonique, si ce n'est pas déjà fait, faites **raccorder votre logement à la fibre** pour maintenir votre connexion internet et téléphonique : n'attendez pas la dernière minute

Pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter :

SYNDICAT MIXTE DOUBS THD [contact@doubs-thd.com](mailto:contact@doubs-thd.com)

DIOPTIC : [contact@dioptic-fibre.fr](mailto:contact@dioptic-fibre.fr)

Vérifiez votre éligibilité sur le site : [www.dioptic-fibre.fr](http://www.dioptic-fibre.fr)



**Prenez simplement contact avec un opérateur, et demandez-lui de passer à la fibre.**

**Il s'occupera de toutes les formalités et conviendra d'un rendez-vous de raccordement à votre domicile**

## Gestion des déchets

Pour toute question concernant la gestion des déchets, vous devez contacter la Communauté de Communes du Plateau du Russey .  
Tél 03.81.43.81.26. mail : [dechets@cc-russey.fr](mailto:dechets@cc-russey.fr)



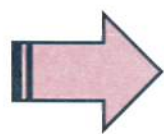
Bon à savoir : **il existe une application « guide du tri »** qui vous facilite le tri au quotidien. Téléchargez là sur Google Play ou l'App Store !

Nous vous rappelons également que l'association des Covillards ne collecte plus les papiers. Inutile de déposer vos revues et journaux devant le bâtiment communal. Vous avez la possibilité de les déposer au Russey Rue des Fuottes au Russey (direction Grand Combe des Bois, un peu après la fromagerie) dans un Garage les 1<sup>er</sup> et 3<sup>è</sup> samedi du mois de 9h à 12h. Cette collecte est assurée par l'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée du Russey).





# Les Associations



## Le Comité des Fêtes

Bonjour à toutes et à tous

Voici une nouvelle année qui s'achève pour notre groupe. C'est avec joie que nous avons accueilli en 2024 une dizaine de nouveaux membres au sein du comité des fêtes, lors de notre Assemblée Générale. Ce « sang neuf » a permis de rebooster les troupes et de vous proposer encore et toujours de nombreuses animations tout au long de l'année.

Nous avons démarré par la marche nocturne qui, comme très souvent, s'est déroulée sans neige ! Ce qui ne nous a pas empêchés de passer une très bonne soirée.

Une petite nouveauté pour février, nos acolytes reprennent une ancienne tradition. Nous voilà déguisés pour sonner aux portes des maisons, mais pas que pour « des bonbons » !!!



Puis nous avons, avec votre aide, débarrassé notre beau village de ses impuretés lors du nettoyage de printemps. Un grand « Merci » à tous les participants « Petits et Grands ».

Cette année, les enfants ont pu parcourir le Village Bas à la recherche d'indices qui leur ont permis après quelques épreuves de découvrir « Le Trésor ».



Puis, nous avons eu un début d'été assez chargé avec la diffusion de tous les matchs de l'équipe de France à l'occasion de l'Euro 2024. Nous vous avons accueillis sous les chapiteaux dans une ambiance de folie !!! Dommage que l'aventure se soit arrêtée aux portes de la finale.

La météo capricieuse de cette année ne nous a pas laissé tirer les feux d'artifices début juillet comme d'habitude. Mais avec la motivation de tous, nous avons pu proposer cette soirée tant

attendue le 16 août et ce fut un franc succès grâce à vous.

Enfin l'heure de la rentrée est arrivée avec notre traditionnelle marche gourmande. Cette année le thème « Peace and Love ». C'est sous un beau soleil que vous avez parcouru les kilomètres pour vous rendre de l'Eglise à Saint-Julien, puis aux Fontenelles pour revenir un peu fatigués, mais bien repus à la mairie.



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, il est temps de penser à Noël. C'est pourquoi en cette fin d'année, nous nous associons aux Covillards et à la MAM pour les soutenir et vous proposer un beau Marché de Noël avec je l'espère, celui que les enfants attendent avec impatience : le Père-Noël.



# Les Associations

Je termine cet article en vous invitant déjà à quelques manifestations pour 2025 :

- Assemblée générale, le 17 janvier
- Marche nocturne, le 15 février
- Nettoyage de printemps, le 12 avril
- Feux d'artifice, le 5 juillet avec date de repli le 15 août
- Marche gourmande, le 7 septembre
- Repas des bénévoles, le 4 octobre

Et quelques autres dates viendront certainement se greffer, nous vous tiendrons au courant.

Merci à vous tous d'avoir été aussi nombreux à participer à nos différentes animations. On compte sur vous pour venir nous retrouver tout au long de l'année prochaine dans la joie et la bonne humeur.

Un grand « Merci » à toute mon équipe, pour leur travail, leur dévouement et leur joie de vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis et mes meilleurs vœux pour 2025.

Le président, Jean-Noël PERRIN



## Les Covillards

### Association des parents d'élèves de l'école de Bonnéage



L'association les Covillards accueille tous les parents d'élèves de l'école de Bonnéage habitant les communes de Saint Julien les Russey, les Fontenelles et Bonnéage. Cette année nous observons une baisse de participation. Aucune nouvelle recrue au sein de l'association.

Lors de l'AG qui s'est déroulée le 26 septembre dernier, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité. Nous retrouvons aux mêmes postes : Valérie Guerrin (secrétaire), Delphine Cazin (vice-présidente), Coralie Maillot (vice secrétaire) et Fanny Ligier (Présidente). Elodie Feuvrier qui était vice trésorière prend le poste de Trésorière. Et nous accueillons Lucinda Dubail (vice trésorière).

Merci aux membres qui ont quitté l'association cette année, qui ont donné de leur temps pendant de nombreuses années à l'association et qui ont rendu celle-ci très dynamique.

Notre objectif de l'année dernière a été atteint ; tous les enfants ont pu bénéficier d'une réduction du coût du voyage scolaire. Une belle réussite pour l'association.

Lors de cette année, nous avons organisé plusieurs évènements listés ci-dessous :



# Les Associations

- Marché de Noël
- Vente de sapins
- Loto
- Vente de fleurs
- Fête fin d'année
- Vide grenier

Soutien financier et Humain pour

**Le voyage scolaire :  
Dons de  
4800 €**



Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons aider tout autant en participant au financement du projet l'école en forêt. Quel beau projet !

Toutes ces manifestations fructueuses permettent de venir en aide à l'école de Bonnetage. Nous vous remercions de votre présence lors de ces manifestations et nous vous attendons nombreux lors des prochains événements.

Merci aux parents qui se mobilisent au sein de l'association c'est toujours un plaisir de participer aux différentes rencontres, convivialité et bonne humeur assuré ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

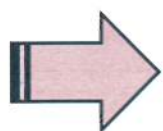
Merci au corps enseignant pour leur investissement et leur étroite collaboration !

Merci aux 2 municipalités : Bonnetage et les Fontenelles, pour leur aide et leur soutien lors des initiatives.

Et merci au comité des fêtes de Bonnetage pour leur aide matérielle et humaine, nous sommes vraiment bien entourés...

A noter pour ce début d'année, notre **Tarot** à la Salle des Fêtes des Fontenelles le **vendredi 7 février** ! Venez jouer et remporter de nombreux lots !!!

L'équipe des Covillards



## Association de gymnastique

L'association de Gymnastique de Bonnetage (affiliée à Vitafédé EPGV) propose des activités sportives à différents publics. Les cours se déroulent chaque semaine hors vacances scolaires. Avec des inscriptions de septembre à fin juin.

Nous y retrouvons de l'**Activité Physique Adaptée (APA)** à destination des personnes séniors. La pratique est aussi adaptée à un public en situation de handicap ou en Affection





# Les Associations

Longue Durée (ALD), tous les lundis après-midi de 14H00 à 15H00. Il reste quelques places dans ce cours. Il est possible de venir faire un essai en cours d'année.

Le mardi soir, c'est un cours de Fitness qui est animé de 19H45 à 20H45. Suivi du « Pilates Fondamental », de 21H à 22 H. Il s'agit d'une méthode douce qui sollicite les muscles profonds et corrige les mauvaises postures. Elle est notamment réputée pour ses bénéfices au niveau de la sangle abdominale.

Certains licenciés pratiquent 2, voir même les 3 activités !

A l'heure actuelle, les 2 groupes du soir sont au complet avec 20 personnes pour chacun des 2 cours !



En Gym'séniors (APA) les objectifs visés sont principalement l'entretien des capacités cardio-respiratoires et musculaires. Aussi, la pratique vise l'amélioration de l'équilibre, et les capacités de mémoire, la prévention des chutes, et le maintien des capacités physiques globales. Des exercices de renforcement musculaire, d'amplitude, de coordination, par le biais de la pratique d'ateliers avec ballons, gym'chaise, circuits trainings, enchaînements dansés, jeux

collectifs... Tout cela en tenant compte des capacités des adhérents. Il est important de souligner l'aspect ludique afin de favoriser le bien-être et le plaisir de pratiquer une activité physique adaptée en groupe !

En fitness, nous pratiquons des enchaînements de cardio-force en musique, du Step, du Fit'ball, du Cross Training, avec pour but, de permettre aux adhérentes d'entretenir et d'améliorer leur condition physique, avec des points d'attentions particuliers tels que le renforcement musculaire, le cardio et la souplesse. Outre le bénéfice physique, le dynamisme et l'esprit de convivialité permettent aux participantes (femmes exclusivement actuellement) de s'épanouir et se dépenser dans l'exercice d'un sport à ces cours du soir.



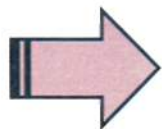
Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de la salle de mairie (en haut) pour pratiquer ces différentes activités. En période estivale, nous avons même l'opportunité d'utiliser l'espace extérieur derrière la mairie ... Rien de tel pour oxygéner nos poumons !

Une bonne ambiance habite les 3 groupes... C'est un rendez-vous convivial, où l'on cherche à se faire plaisir tout en améliorant sa santé !

Pauline Bonnet, Educatrice Sportive pour l'Association de Gymnastique de Bonnétable.



# Les Associations



## MAM Mes Années Magiques

Cette année 2024 a été marquée par la mise en place de projets et d'animations diverses et variées pour les enfants de la MAM. Au mois de septembre, une nouvelle collègue a rejoint l'équipe de la MAM, Sévane MOUGIN afin de renforcer l'équipe de professionnelles. Bienvenue à elle !

Lors de cette année nous avons fait intervenir plusieurs personnes, au sein de notre structure afin de proposer des temps de yoga ou de relaxation sonore aux enfants. La mise en place d'un partenariat avec l'école a permis des temps de rencontre entre les enfants lors de différents temps de jeux, ou autres.

Nous nous sommes également rendus aux temps collectifs de jeux ou d'animations proposés par le relais petite enfance du Russey. Au mois de juillet, notre sortie de fin d'année s'est déroulée à la ferme du Barbox avec les enfants et leurs parents. Une belle journée remplie de sourires et de souvenirs !



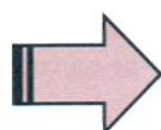
Et au retour des vacances, un beau moment de partage aux écuries des Cottards qui nous ont accueillis pour nous présenter leur spectacle et faire profiter les enfants de balade en poneys. Merci à tous ces intervenants, partenaires !

En cette fin d'année 2024, nous avons commencé une formation « Pédagogie par la nature ». Toute l'équipe en partenariat avec

l'école, la commune et d'autres assistantes maternelles du secteur a créé un canapé forestier au sein de la forêt de Bonnétage afin de pouvoir s'y rendre avec les enfants et y faire diverses activités en lien avec les saisons et les éléments de la nature. Ce nouveau projet nous réserve de belles matinées en plein air !

Nous espérons que l'année 2025 nous réserve encore de beaux projets et de tendres moments de partage avec les enfants. Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur pour cette année 2025.

L'équipe Mes Années Magiques  
Elodie, Claire, Marie-Claire, Charline et Sévane



## Les Récres de l'Amitié

Les Récres de l'amitié propose des soirées Parta'Jeux de société, la journée de la femme et des cercles de Femmes.

Avoir espacé les soirées Parta'Jeux et les concentrer sur la période hivernale, a permis d'avoir plus de monde et donc une meilleure ambiance. Une soirée a été organisée autour du jeu populaire du loup garou.





# Les Associations

Une soirée a été organisée autour du jeu populaire du loup garou. En octobre, le loto de l'amitié a permis de faire un don de 500 euros à l'association Avenir'Roses.

La journée de la femme s'est passée sous un beau soleil. C'est une belle journée de partage, de bien être, qui se déroule dans la bonne ambiance et la simplicité.

Les cercles de parole et d'écoute bienveillante se déroulent un jeudi par mois de 20h à 21h30.



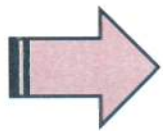
La participation importante et régulière donne une bonne perspective. A chaque rencontre, il y a une dizaine de personnes. En principe, il y a un thème, mais cette année des rencontres sans thème ont été testées.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le programme 2025 n'est pas encore finalisé. Il sera une poursuite des activités de 2024.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Que celles-ci soient douces et réconfortantes.

Rendez-vous en 2025. À bientôt.

Pascale et Pascale



## Fanny Douce Heure



Des séances de Yoga pour les enfants et en duo (parents et enfants) sont proposées régulièrement à la salle du 1er étage de la mairie, les mercredis.

- Le yoga Créa pour les enfants seuls de 6 à 12 ans, de 15h30 à 17h
- Le Yoga Duo des petits pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte, de 17h30 à 18h30.
- Le yoga Duo des grands pour les enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte de 17h30 à 18h30, uniquement pendant les vacances scolaires.

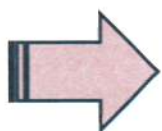
Les enfants (accompagnés ou non d'un adulte) viennent de façon régulière ou occasionnelle, en fonction de leurs envies et disponibilités.



Au programme : éveil sensoriel et corporel, jeu, rires, relaxation sonore, détente...une vraie parenthèse bienfaisante.

Les dates et informations sont à retrouver sur mon site [fanny-douceheure.fr](http://fanny-douceheure.fr)

Au plaisir de vous rencontrer, Fanny.



## Le Club de l'Amitié



Tous les jeudis, le Club de l'Amitié se réunit dans la petite salle de la Mairie pour partager un après-midi de convivialité et jouer aux jeux de tarot, belotte, jeux de sociétés, loto.

Le nombre d'adhérents diminue ; le décès de Madame Tournier Raymonde, la maladie et les admissions en Ehpad en sont malheureusement les causes.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



# Les Associations

Au cours de l'année, nous avons partagé deux repas : En Janvier au restaurant des « Perce-Neige » ainsi qu'en Juin « Au cœur des Fins », très apprécié de tous.

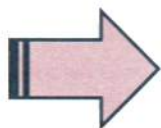
A noter le succès de nos concours de tarot qui se déroulent à la salle de mairie, prêtée gracieusement par la municipalité que nous remercions. Un grand merci aux bénévoles également pour l'organisation.

Les dates à retenir sont le :

- ♣ **Jeudi 5 décembre 2024**
- ♣ **Jeudi 30 janvier 2025**
- ♣ **Vendredi 28 février 2025**



Au nom du club, je vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout, une bonne santé.  
Le président, Claude Vauthier



## Les Anciens Combattants

En 2024 nous avons eu le plaisir de ne perdre aucun de nos adhérents.

Le 8 mai la cérémonie a eu lieu aux Fontenelles suivi du vin d'honneur offert par la municipalité que nous remercions. Ensuite nous nous sommes rendus chez Mr le maire du Barboux pour un banquet.

Comme chaque année une délégation avec le Président et les porte-drapeaux s'est rendue le 18 juin au cimetière du Russey, le 13 septembre à la Combe de l'Auge et le 5 décembre au monument aux morts du Russey.

Après la messe au Russey, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu au monument aux morts de Bonnétage avec les maires des trois communes. Madame Pagnot, maire de Bonnétage a lu le message du ministre et notre Président celui de l'UFAC.

Le Président remet la médaille de reconnaissance de la nation pour services rendus en Algérie à Jean Mauvais.

Après appel des morts des 3 communes par les maires l'hymne aux morts et la marseillaise, tout le monde a pu profiter du vin d'honneur. Nous remercions tout



le monde, la nombreuse assistance, les enfants des écoles pour leur magnifique chant, pour la parfaite organisation et le vin d'honneur, après nous nous sommes rendus au Mont de Fuans pour un excellent banquet, les 2 restaurants de Bonnétage étant fermés

Comme chaque année nous remercions les municipalités pour la subvention accordée.

Le Président et l'ensemble de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025

Le Président, Robert RONDOT



# Les Associations

## Fruitière de Bonnetage

A vous tous, un grand Merci pour votre fidélité qui fait de cette année 2024, une année encore très réussie.

Comme tous les ans, beaucoup de changements ont eu lieu : Florian Ligier est devenu gérant du magasin, un nouveau salarié en fabrication et trois nouvelles vendeuses sont venus renforcer notre équipe qui reste toujours aussi dynamique, et surtout en cette période de fin d'année !

J'en profite, au nom de la coopérative, pour remercier notre personnel ainsi que tous les producteurs impliqués dans la réussite et la reconnaissance de notre filière « comté », qui comme vous le savez, est la 1ère AOP (Appellation d'Origine Contrôlée) de France. C'est avec plaisir que nous pouvons vous faire visiter la fromagerie pour vous permettre de découvrir le savoir-faire et les secrets de la fabrication du comté !

Bonnes fêtes de fin d'année et encore MERCI. Les producteurs



## Relais Petite Enfance du Plateau du

Le **Relais Petite Enfance** est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

- Les **familles** peuvent y trouver des conseils et des **informations** sur les **différents modes d'accueil** existants sur le secteur (assistants maternels, structures collectives, gardes à domicile). Elles peuvent également obtenir la liste des assistants maternels agréés sur les communes du secteur du RPE et être accompagnées dans les **démarches parents-employeurs**.
- Les **professionnels de la petite enfance** (assistants maternels et gardes à domicile) peuvent bénéficier d'un **soutien professionnel**, participer à des **actions** (conférences, soirée conviviale, atelier en matinée...) et obtenir des **renseignements en droit du travail**.
- Pour les **enfants** de 0 à 6 ans, différentes actions sont également ouvertes gratuitement (atelier d'éveil, contes et comptines, éveil musical, baby-gym...).

### LES PERMANENCES

#### Permanences téléphoniques :

- Mardi 14h-17h
- Jeudi 14h-16h
- Vendredi 9h-12h 13h-15h

Possibilité de rendez-vous sur demande.

### LES ATELIERS D'ÉVEIL

#### À Bonnetage en 2025 :

- |                  |                    |
|------------------|--------------------|
| Mardi 28 janvier | Mardi 24 juin      |
| Mardi 25 mars    | Mardi 30 septembre |
| Mardi 27 mai     | Mardi 25 novembre  |

**Mairie de Bonnetage (salle du bas) sur inscription**

Et sur d'autres communes les autres mardis !



# Les Associations

## RÉTROSPECTIVE 2023



Au programme de 2024 :

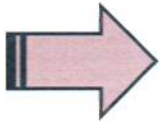
- Éveil musical, éveil yoga, jeux libres, chasse aux œufs...
- Création d'un canapé forestier avec divers acteurs de la petite enfance/ enfance (école, périscolaire, assistantes maternelles, Fanny douc'heure...) et grâce au soutien de la commune.
- 1ère journée de formation « pédagogie par la nature » (sur 4 prévues).



17av.de Lattre de Tassigny25210 LE RUSSEY

03 81 43 89 51 // 07 66 91 21 95 - relais.ccpr@famillesrurales.org

Retrouvez toutes les informations et actualités du Relais sur : <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/> <https://www.facebook.com/RelaisRussey>



## Le lieu Accueil Enfant Parent

Le Lieu Accueil Enfant Parent à Bonnétagé se poursuit 2 jeudis par mois dans les locaux de la mairie de 9h à 12h (Cf photos 1. ci-dessous). Ce service est mis en place par l'Antenne Petite Enfance de Franche Comté et la communauté de communes du Plateau du Russey. Un service qui réunit de nombreux parents du secteur, souvent fidèles, pour un moment convivial, de partage, de rencontres, d'écoute et d'échange. Les parents sont accueillis par deux professionnels de l'écoute. Un réel moment de soutien à la fonction parentale puisque les Lieux Accueil Enfant Parent ont pour vocation de :



- Mettre à disposition des jeux constituant des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants
- Préparer l'enfant à la vie en collectivité, en crèche ou à l'école, en accompagnant la séparation avec les parent(s)
- Favoriser les échanges entre parents aux étapes importantes de la vie de l'enfant
- Délivrer conseils et informations sur l'éducation et la santé des enfants.

Le Lieu d'accueil enfants-parents est ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent et/ou d'un adulte référent (parents, grands-parents...) de manière anonyme et volontaire.





# Les Associations

L'accès au lieu est libre, gratuit et sans inscription préalable. Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture et sans limite de temps. Ci-dessous les différentes dates des LAEP de l'année scolaire en cours:

**A BONNETAGE Le jeudi de 9h à 12h** (sur calendrier) 2025: 16/01 - 23/01 - 06/02 - 20/02 - 20/03 - 27/03 - 03/04 - 17/04 - 15/05 - 22/05 - 05/06 - 26/06 - 03/07 MAIRIE - 21 rue du Grand Communal

**À MAÏCHE (semaines impaires) Le mercredi de 9h à 12h** 2025: 15/01 - 29/01 - 12/02 - 12/03 - 26/03 - 09/04 - 07/05 - 21/05 - 04/06 - 18/06 - 02/07 PÔLE FAMILLE Salle d'activité 1 rue des Boutons d'or

**SAINT-HIPPOLYTE (semaines paires) Le mercredi de 9h à 12h** 2025: 08/01 - 22/01 - 05/02 - 19/02 - 19/03 - 02/04 - 16/04 - 14/05 - 28/05 - 11/06 - 25/06 ÉCOLE PRIMAIRE Bibliothèque Marie-Jo 3 rue Sainte-Ursanne

Egalement, l'Antenne Petite Enfance de Franche-Comté et son Service Oreille, composé de quatre psychologues et une infirmière puéricultrice, est toujours présent sur le secteur du Haut-Doubs pour les futurs parents, jeunes parents et leurs enfants de 0-6 ans ainsi que les professionnels de la petite enfance.



✦ Une infirmière puéricultrice est disponible pour des entretiens individuels en présentiel ou à distance, gratuits et confidentiels, sur rendez-vous, pour les parents, futurs parents, jeunes parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance sur le territoire du Pays Horloger. Il est également possible de s'entretenir à distance avec une psychologue de notre structure en visio. Ces entretiens visent à accompagner et soutenir la fonction parentale dans sa globalité

Pourquoi prendre rendez-vous au Service Oreille ?

- Vous avez un enfant âgé entre 0 et 6 ans, ou vous attendez un enfant et vous avez des questions, des inquiétudes, besoin d'échanger avec une infirmière puéricultrice ou une psychologue
- Vous vous sentez épuisés depuis l'arrivée de votre enfant, vous êtes dépassés par le quotidien
- Vous avez des questions sur votre rôle de parent
- Vous avez des questions sur le développement ou les besoins de votre enfant (alimentation, développement psychomoteur, sommeil...)

Nos professionnelles vous proposent des entretiens individuels GRATUITS et confidentiels, par téléphone, en visio ou en présentiel. A travers une écoute bienveillante et sans jugement, vous pouvez vous exprimer sur vos difficultés en tant que parent. Nous vous accompagnons à retrouver un apaisement dans les relations avec votre enfant et dans votre quotidien. Ces entretiens s'adressent à l'un, l'autre ou aux deux parents.

✦ Pour rappel, le Service Oreille Mobile peut également mettre en place des conférences, café-parent, ateliers, groupes de parole sur le territoire, à la demande des structures accueillantes (école, mairie, communauté de communes, association, crèche...), sur des thématiques diverses et variées autour de la parentalité : alimentation, allaitement, développement psychomoteur, sommeil, communication, éducation...

Pour prendre RDV ou tout autre demande, contactez-nous par mail

✉:oreillemobile@netcourrier.com





# Les Associations



Le 25 mai dernier le vélo club Morteau Montbenoit, avec le soutien de la municipalité organisait la désormais traditionnelle course cycliste de Bonnétage.

Cette journée dédiée au vélo ne pourrait voir le jour sans le soutien de la commune de Bonnétage mais aussi des commerçants, artisans du secteur qu'il convient d'associer à la réussite de cette manifestation.

N'oublions pas non plus l'aide précieuse du GAEC Franche Normandie pour le prêt d'une plate-forme, de Hubert Vauthier qui nous laisse profiter de ses locaux le temps d'une journée, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui assure le bon déroulement de notre organisation. Soulignons également le bon accueil que nous réserve les habitants proches des routes empruntées par le circuit des courses, qui respectent les consignes de sécurité et encouragent les sportifs.

Cette année, même le mariage qui se déroulait dans la commune ce samedi 25 mai a été légèrement perturbé ; merci aux jeunes mariés Manon et Gaël Perret-Gentil qui ont accepté de modifier l'itinéraire du cortège pour se rendre à l'église, et tous nos vœux de bonheur.

Le programme sportif de la journée a permis à plus de 160 cyclistes d'apprécier le parcours de Bonnétage qui au fil des années jouit d'une belle réputation et qui récompense tous les ans de très beaux vainqueurs.

La course U17 a été remportée par le jeune bisontin Timéo Louison qui a remporté quelques jours plus tard le titre de champion de Bourgogne Franche-Comté de sa catégorie.

L'épreuve réservée aux Open 2 et 3 a vu le jeune Dolois, Maël Le Bourvellec, franchir la ligne en vainqueur à l'issue d'un sprint serré.

Quant à la catégorie Accès 3 et 4 nous avons assisté à une domination des coureurs du VC Valdahon, Hervé Mouglin l'emportant devant Fabrice Lombardot.

Et pour terminer dans la course des Accès 1 et 2, le local Cédric Verguet, après s'être échappé dès les premiers tours vient terminer en solitaire et lever les bras en vainqueur devant sa famille et ses amis.



La remise des prix s'est déroulée en présence de représentants de la municipalité, de Mr François Gsell de la société AC Automation et de représentants du club organisateur mais aussi du comité régional de cyclisme.

Les différents vainqueurs ont reçu des lots provenant de la Fruitière de Bonnétage, La Cure de Bière, la boulangerie BLABLA, l'hôtel restaurant les Perce-Neige, l'institut de beauté Douce Évasion, l'Épicerie Lulu l'Alouette, le Super U, le magasin Runnicycles et les fleurs de Mille Feuilles au Russey.

Jean-François Ducrot Président du VCM

**DIFFU  
SPORT**

**BigMat**



**In Extenso**  
Experts-Comptables



**LAPIERRE**



**vermot**  
travaux publics

**Crédit Mutuel**



**Intermarché**



# Et si Fresnes m'était conté

Sur le bulletin municipal de l'an dernier, nous vous avons retracé l'histoire du jumelage de la commune de Bonnétage avec la commune de Fresnes en Woëvre dans la Meuse.

Pour rappel, Bonnétage en 1919 a généreusement octroyé la somme de 10 000 francs à la commune de Fresnes pour la reconstruction du village entièrement détruit après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Cette somme ainsi que différents colis de vêtements et couvertures envoyés dans cette commune dévastée par les bombardements sont à l'origine de différents échanges entre les 2 villages dont le premier date de 1936.

Ces dernières années, les rencontres se sont raréfiées. La dernière datait de 1997...

Une délégation de Fresnes a décidé l'an dernier de reprendre les choses en main. Et c'est ainsi qu'une invitation a été lancée à Bonnétage pour une visite à Fresnes les 28 et 29 septembre 2024.

Une trentaine d'habitants de Bonnétage a répondu présente : une partie du conseil municipal ainsi que quelques personnes qui avaient participé aux différents échanges des années 1980-90 et qui avaient noué de belles amitiés.

Ce week-end fut mémorable ! intense tant sur le plan physique qu'émotionnel...

L'accueil a été plus que chaleureux. Arrivés en fin de matinée le samedi 28 septembre, une délégation du village nous attendait pour un vin d'honneur permettant à chacun de faire connaissance et d'intégrer sa famille d'accueil.



L'après-midi nous avons visité le fort de Vaux près de Verdun en compagnie d'un guide qui nous a fait revivre le siège de ce fort en juin 1916 par l'armée allemande. Le commandant Raynal et ses 250 hommes ont résisté aux attaques allemandes enfermés dans ce fort pendant une semaine dans des conditions épouvantables.

Ensuite nous nous sommes dirigés vers l'ossuaire de Douaumont, à quelques kilomètres de Verdun,



monument érigé à la mémoire des soldats français et allemands morts en 1916 lors de la bataille de Verdun. Ce bâtiment de plus de 130 mètres de long abrite une chapelle ; au milieu une tour haute de 46 mètres, offre une vue panoramique sur la nécropole et les champs de bataille avec une table d'orientation.

En face de l'ossuaire, la nécropole nationale de Douaumont rassemble plus de 16 000 tombes de soldats français, majoritairement catholiques, dont un carré de 592 stèles de soldats musulmans.



# Et si Fresnes m'était conté

Cette visite ne laisse pas indifférent ; comment ne pas être submergé de tristesse face à ces étendues de tombes qui se perdent à l'horizon. Comment rester insensible à ces ossements déposés dans des fosses ? Près de 130 000 soldats inconnus sont rassemblés dans cet ossuaire. Et surtout la question qui revient en boucle : Pourquoi, pourquoi tout ça ?

Après ces visites chargées en émotions, nos hôtes nous ont offert une soirée conviviale avec la projection d'un film réalisé par les habitants du village : « Si Fresnes m'était conté ». En effet les Fresnois ont raconté leur histoire dans un film réalisé par leurs soins avec pour acteurs des habitants de la commune. Vraiment « bluffant » ! la vente des DVD de ce film a permis au village de réaliser différentes actions culturelles et historiques.



La soirée s'est poursuivie sous le signe de la bonne humeur avec un repas dansant dans une ambiance très festive ! Des cadeaux ont été échangés : un tableau pour Bonnétage et une horloge pour Fresnes.

Dimanche matin, malgré une petite nuit de sommeil, tout le monde s'est retrouvé au centre du village pour une visite historique commentée par Mme Ravelli, directrice de l'école et passionnée d'histoire. Nous avons pu voir le Fresnes d'avant-

guerre sur photographies et le Fresnes d'après-guerre.

A 11 heures, nous avons pu assister à la commémoration de la libération du village en septembre 1944. Libération précédée d'un drame : Le 1<sup>er</sup> septembre 1944, des rumeurs annoncent que les chars américains arrivent ; la population en liesse, se précipite. Deux véhicules chenillés s'arrêtent, des rafales partent : ce sont des Allemands ! Deux enfants sont tués et cinq personnes blessées. Le 3 septembre Fresnes sera libéré. Ses habitants, traumatisés, ne seront pas nombreux à accueillir les libérateurs !



L'histoire de Fresnes c'est aussi quelques anecdotes :

**Louis Pergaud** : En avril 1915, son régiment lance, dans le secteur des Épargés, village proche de Fresnes en Woëvre une attaque contre les lignes allemandes. A l'issue de cette bataille il est porté



# Et si Fresnes m'était conté

disparu. Selon l'hypothèse actuelle il aurait été blessé et emmené dans un hôpital provisoire à Fresnes-en-Woëvre. Celui-ci est détruit par un tir de barrage de l'armée française le 8 avril. Louis Pergaud et de nombreux soldats figurent au nombre des victimes, bien que leurs corps n'aient jamais été retrouvés.

**Michel Platini** : le grand père de Michel Platini a rejoint une équipe de maçons italiens venus en France pour reconstruire les villages détruits pendant la guerre. Il sera affecté à Fresnes en Woëvre Le père de Michel Platini, Aldo, est né à Fresnes en 1927.



Riches de tous ces moments d'histoire, notre petite troupe accompagnée des Fresnois s'est rendue à la salle des Fêtes pour un dernier vin d'honneur et repas sous le signe de la Mirabelle (qui est présente partout à Fresnes !!!)

Il a fallu ensuite rejoindre nos terres de montagne et de sapins. Les adieux ont été poignants. Comme l'écrivait Catherine

Richard qui est l'une des principales organisatrices de ce week end : *« On était tous bien tristes après votre départ... Un drôle de ressentiment, une impression de quitter de la famille ou des amis de longue date alors qu'on s'est à peine vu 30 heures ! Votre bonne humeur et votre chaleur ont été contagieuses et ça fait vraiment du bien de rencontrer des personnes comme vous dans ce monde de brutes ! »*

Qu'à cela ne tienne ! Nous nous reverrons l'année prochaine. Le conseil municipal invite nos amis de Fresnes pour « un match retour » les 20 et 21 juin 2025. Les directrices d'école des 2 villages envisagent également un échange avec les enfants dès 2026.

Affaire à suivre....





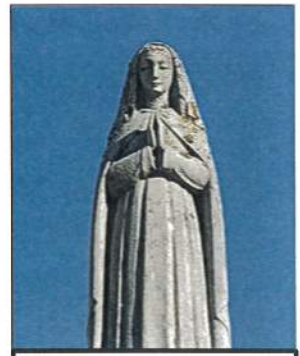
# Connaissez-vous votre village ?



Examinez ces photographies. Pouvez-vous nous dire où elles ont été prises (lieudit, maison, bâtiment etc....Essayez d'être précis !

Remplissez chaque encadré sous les photos avec un descriptif et déposez votre bulletin **pour le vendredi 10 janvier à 18 heures en mairie.**

Nous effectuerons un tirage au sort le samedi 11 janvier pendant la cérémonie des vœux parmi toutes les réponses justes ; les trois chanceux tirés au sort recevront un cadeau de la part de la commune. A vous de jouer !



Nom et Prénom

Adresse :

Téléphone

